

TENNIS DE TABLE

TOURNOI NATIONAL DE POITIERS

Samedi 14, Dimanche 15 et lundi 16 mai 2016



Complexe Sportif Universitaire
Allée Jean Monnet - Poitiers

REGLEMENT

Homologué par la Fédération Française de Tennis de Table
Numéro d'homologation : / 2016

42 tables

Valeur : 10220 €
(dont 7220 € en espèces)

JUGE-ARBITRE NATIONAL : B. QUERE
DIRECTEURS DES EPREUVES : A. PRIEUR, J.M. MAÇON, M. CUSIN, M. VIDAL, R DE VENDEUIL, L. SELLIER
RESPONSABLES INFORMATIQUE : A. MEURINE, D. MEURINE, G. DRANCOURT, P.E. EMMOU-COFFI
DIRECTEUR SPORTIF : G. POREL, J. QUESSETTE, J. FORET
P. LION – 06 84 07 06 55

Article 1 : Le POITIERS T.T.A.C.C. 86 organise un tournoi national de tennis de table **le samedi 14, le dimanche 15 et le lundi 16 mai 2016** à l'adresse suivante :

Complexe sportif universitaire – Bâtiment C7
Allée Jean Monnet
86000 POITIERS

Article 2 : Tableaux, horaires, droits d'engagement, récompenses

Tableaux du samedi 14 mai 2016

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		HORAIRES	JOUEURS	LOTS + ESPECES	Répartition Espèces			
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4	5 à 8
A	NC – 20 (points < 2100)	8 €	10 €	9h00	126	450 €	120	60	30	15
B	NC – 11 (points < 1200)	8 €	10 €	9h00		230 €	40	20	10	
C	NC – 17 (points < 1800)	8 €	10 €	11h00	126	350 €	80	40	20	10
D	NC – 8 (points < 900)	8 €	10 €	11h00		230 €	40	20	10	
E	NC – n°500 (points < 2232)	8 €	10 €	13h00	96	550 €	160	80	40	20
F	NC – 18 (points < 1900)	8 €	10 €	14h30	96	350 €	80	40	20	10
G	NC – 16 (points < 1700)	8 €	10 €	16h00	96	310 €	60	30	15	10
H	NC – 14 (points < 1500)	8 €	10 €	17h30	96	310 €	60	30	15	10

Paiement sur place le samedi 14 mai : TARIFS : 10 € / tableau – 18 € / 2 tableaux – 24 € / 3 tableaux

Tableaux du dimanche 15 mai 2016

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		HORAIRES	JOUEURS	LOTS + ESPECES	Répartition Espèces			
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4	5 à 8
I	NC – 13 (points < 1400)	8 €	10 €	9h00	126	310 €	60	30	15	10
J	NC – 7 (points < 800)	8 €	10 €	9h00		230 €	40	20	10	
K	NC à n°300 (points < 2382)	8 €	10 €	10h30	96	650 €	200	100	50	25
L	NC – n°1000 (points < 2045)	8 €	10 €	12h00	96	490 €	140	70	35	15
M	NC – 15 (points < 1600)	8 €	10 €	13h30	96	310 €	60	30	15	10
N	NC – 12 (points < 1300)	8 €	10 €	15h00	96	230 €	40	20	10	
O	NC – 10 (points < 1100)	8 €	10 €	16h30	96	230 €	40	20	10	
P	Vétérans	8 €	10 €	18h00	96	130 €	40	20	10	

Paiement sur place le dimanche 15 mai : TARIFS : 10 € / tableau – 18 € / 2 tableaux – 24 € / 3 tableaux

Tableaux du lundi 16 mai 2016

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		HORAIRES	JOUEURS	LOTS + ESPECES	Répartition Espèces				
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4	5 à 8	9 à 16
Q	Classé 14 à n° 200 (1400 ≤ points < 2492)	8 €	10 €	9h00	126	720 €	300	150	75	30	
R	NC – 13 (points < 1400)	8 €	10 €	9h00		230 €	40	20	10		
S	Elite Messieurs Classés 18 à numérotés (à partir de 1800 points)	10 €	10 €	11h00	126	1740 €	600	300	150	75	30
T	NC – 17 (points < 1800)	8 €	10 €	11h00		350 €	80	40	20	10	
U	NC – 19 (points < 2000)	8 €	10 €	13h00	126	490 €	140	70	35	15	
V	NC – 11 (points < 1200)	8 €	10 €	13h00		230 €	40	20	10		
W	Elite Dames (NC à numérotées)	10 €	10 €	14h30	126	1000 €	500	250	125		
X	Poussins / Benj / Minimes (F&G) (points < 900)	4 €	5 €	15h00		100 €					

Paiement sur place le lundi 16 mai : TARIFS : 10 € / tableau – 18 € / 2 tableaux – 24 € / 3 tableaux
hors tableaux Elite : 10 € et tableau PBM : 5 €

PAIEMENT SUR PLACE :

TARIFS PAR JOUR : 10 € / tableau – 18 € / 2 tableaux – 24 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et PBM : 5 €

PAIEMENT ANTICIPE :

TARIFS PAR JOUR : 8 € / tableau – 14 € / 2 tableaux – 18 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et PBM : 4 €

Paielement par chèque avant le 6 mai 2016 à envoyer à POITIERS TTACC 86, 156, route de Parthenay – 86000 POITIERS. Attention : le chèque doit **impérativement** être posté avant le 6 mai 2016, chèque à l'ordre de Poitiers TTACC 86

Paielement **sécurisé** par carte bancaire via internet jusqu'au 13 mai 2016 sur le site internet www.poitiers-ttacc-86.fr

Article 3 : Les parties se dérouleront sur **42** tables.

Article 4 : Ouverture de la salle à partir de **8h00**. **Début du pointage une heure avant le début de chaque tableau. Fin du pointage 15 minutes avant le début du tableau.** Début des tableaux à 9h00. Au moment du pointage, présentation **obligatoire** de la licence 2015-2016, phase 2 et paiement des tableaux (sauf si paiement anticipé par internet ou par chèque).

Article 5 : Les épreuves comprennent **24** tableaux, 8 le samedi, 8 le dimanche et 8 le lundi.

Article 6 : Tous les tableaux de simple se joueront par poule de 3 **uniquement**, 2 qualifiés par poule, puis élimination directe. Les tableaux (A+B), (C+D), (I+J), (Q+R), (S+T), (U+V) et (W+X) sont limités à 126 joueurs. Les autres tableaux sont limités à 96 joueurs.

Article 7 : Les féminines sont autorisées à participer dans tous les tableaux avec équivalence de points, **excepté** dans le tableau ELITE messieurs du lundi.

Article 8 : Le samedi, le dimanche et le lundi, chaque joueur pourra s'inscrire à **3 tableaux**, soit un maximum de 9 tableaux sur l'ensemble du tournoi.

Article 9 : La tenue de sport sera exigée dans les aires de jeu. Les règlements appliqués seront ceux de la F.F.T.T. Les balles seront fournies par l'organisateur.

Article 10 : Le perdant de chaque partie devra arbitrer la partie suivante.

Article 11 : Le forfait sera prononcé après **5 minutes** et 3 appels. Les joueurs doivent respecter les **2 minutes** d'adaptation avant chaque partie. L'arbitre sera tenu de rapporter la fiche de partie et la balle à la table d'arbitrage (Le vainqueur est invité à vérifier la fiche de partie).

Article 12 : Le juge-arbitre aura pleins pouvoirs pour résoudre les litiges et prendre toutes les décisions jugées indispensables.

Article 13 : Tout joueur qui par sa conduite causera des perturbations ou refusera d'arbitrer se verra exclu du tournoi et un rapport sera envoyé à la commission sportive compétente.

Article 14 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou autres incidents.

Article 15 : Bar et buffet seront assurés sur place.

Article 16 : Le vainqueur de chaque tableau recevra une coupe.

Article 17 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 18 : Les finales des tableaux « ELITE Messieurs » et « ELITE Dames » sont prévues à 18h00.

Article 19 : Le challenge du nombre récompensera le club le mieux représenté sur l'ensemble des trois jours. Le trophée sera acquis définitivement et sera remis le dimanche avant les finales des tableaux Elite.

Article 20 : Les inscriptions devront parvenir avant le jeudi 12 mai 2016 21h00 par courrier postal ou électronique.

156, route de Parthenay, 86000 Poitiers

Inscriptions en ligne sur le site internet du Poitiers TTACC 86 : www.poitiers-ttacc-86.fr

Adresse électronique du Poitiers TTACC 86 : tnp.ttacc86@gmail.com

Article 21 : En cas de désistement, un remboursement de **50%** des droits d'inscription est possible sur justificatifs uniquement.

Article 22 : L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Merci de votre attention et bienvenue au Tournoi National de Poitiers.

